

# Comment visualiser le temps et l'aspect ?

SÍLVIA LIMA GONÇALVES ARAÚJO  
*Université du Minho*

## 1. INTRODUCTION

Faute de place, nous ne tisserons, dans les pages qui suivent, que quelques considérations à propos de la composition des opérations de repérage et de la construction de la classe d'occurrences des instants dans la construction des valeurs aspectuo-temporelles (Culioli, 1980). Pour amener les apprenants à saisir ces valeurs, on peut toutefois recourir à des représentations topologiques (Cintas & Desclés, 1988) qui peuvent apporter une aide intéressante aux enseignants, en ce sens qu'elles présentent, comme on le verra, l'avantage de visualiser et donc de mieux transmettre aux apprenants les valeurs sémantiques des temps de base du français et les différences qui opposent ces valeurs entre elles. Et comme il paraît clair, au travers des écrits des linguistes, que la morphologie verbale en français ne peut plus être associée uniquement à l'expression du temps, nous tâcherons également d'élucider les rapports entre temps et aspect en dégagant les principales particularités du fonctionnement de ce dernier en français.

## 2. A PROPOS DE LA DISTINCTION ENTRE TEMPS GRAMMATICAL ET TEMPS CHRONOLOGIQUE

Le français réunit sous le seul mot Temps trois conceptions différentes bien que liées : le temps extralinguistique tel qu'il est perçu par l'énonciateur, le temps météorologique, et le temps grammatical, étiquette de désignation s'attachant à la morphologie verbale. L'anglais les distingue : le temps extralinguistique se traduit en anglais par *time*, le temps météorologique se traduit par *weather*, et enfin pour parler du temps verbal, marqué par la conjugaison du verbe, l'anglais utilise le mot *tense*. Temps grammatical et temps chronologique peuvent coïncider, comme dans les cas suivants :

- (1) Ne le dérangeons pas, il dort  
 (2) Hier, Marie a couru dans le parc  
 (3) Je viendrai demain

mais il peut également y avoir non-coïncidence dans la mesure où les temps grammaticaux peuvent prendre en contexte des valeurs aspectuo-temporelles distinctes, comme l'illustrent les exemples (4)-(6) :

- (4) Si dans trois ans tu as soutenu ta thèse, tu pourras avoir un poste (dans le futur)  
 (5) Marie a lu le journal hier (dans le passé)  
 (6) Marie a déjà lu le journal (dans le présent → glose : Marie a le journal « lu »)

Ces exemples montrent non seulement que le passé composé est compatible avec toutes les temporalités (présent, passé et futur) mais aussi que ce temps grammatical donne lieu à plusieurs interprétations aspectuelles selon le contexte (Desclés & Guentchéva, 2003) : la forme verbale *a lu* renvoie à la valeur d'événement dans le contexte de la phrase (5) et à la valeur d'état résultant dans le contexte de la phrase (6). Le problème du traitement de l'aspect et du temps en français comme dans d'autres langues trouve donc sa principale source dans la polysémie des temps verbaux.

### 3. LES NIVEAUX D'ANALYSE DU TEMPS

Selon Rivière (2004), il est important de ne pas confondre les niveaux d'analyse de l'expression de ce qui est en relation avec la notion de temps. En effet, pour cette linguiste, on ne peut rendre compte de la signification de cette notion que si on considère les trois niveaux qui suivent :

#### 3.1. Le niveau « temporel » à proprement parler

Ce niveau pose un repère, le moment où l'énonciateur prend la parole, qui permet de regarder le temps dans deux directions opposées, le passé qui est situé « avant » le présent et le futur, situé « après » :

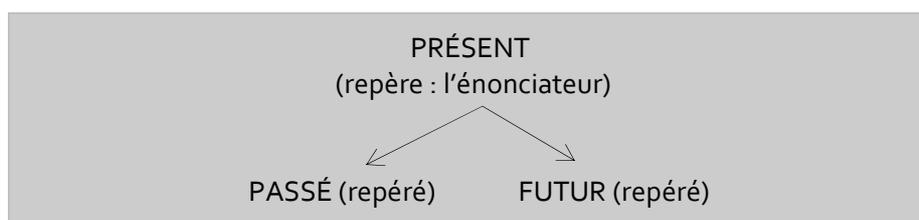


Figure 1. Repérage temporel par rapport au moment de l'énonciation.

Dans le système temporel, c'est, en effet, l'énonciateur, représenté par  $S_0$ , qui organise les relations  $T_0 \ni T_2$  : le moment de l'énonciation  $T_0$  sert de repère à partir duquel vont être définies les occurrences d'événements situées au moment  $T_2$ . Par rapport à ce repère-origine, on peut localiser un procès défini en  $T_2$  comme étant identique ( $T_2 = T_0$ ); c'est-à-dire que  $T_2$  est présent par rapport à  $T_0$  (cf., supra, ex. (1)), soit comme étant différent ( $T_2 \neq T_0$ ), autrement dit passé (cf., ex. (2)) ou futur (cf., ex. (3)) par rapport à  $T_0$ . Que le repérage ait une valeur d'identification ou de différenciation, il y a de toute façon un lien entre la situation d'énonciation et la situation de l'événement linguistique mis en jeu.

Mais l'énonciateur a aussi une autre possibilité : c'est de signaler qu'il ne repère pas ce qu'il dit par rapport à la situation d'énonciation qui est la sienne. On parlera, dans ce cas, d'un repérage en rupture par rapport à  $T_0$  ( $T_2 \omega T_0$ ), qui permet de construire un système référentiel aoristique (Culioli, 1980) que nous noterons  $T_{01}$ . On doit donc utiliser deux axes de représentation, l'axe du certain et l'axe du fictif (qui renvoie au « référentiel du non actualisé » selon la terminologie de Desclés, 1995) :

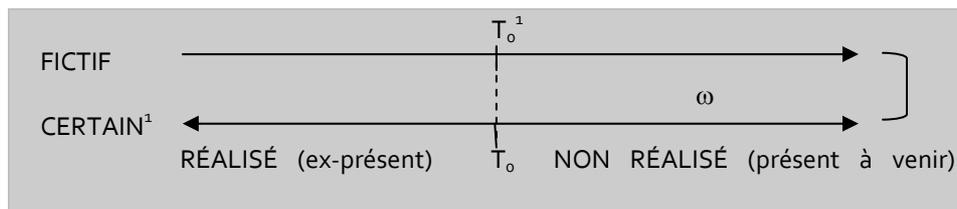


Figure 2. Représentation des référentiels (énonciatif et non actualisé).

Le repère-origine  $T_0$  est le point idéalisé d'observation qui divise le référentiel énonciatif en *réalisé* et *non réalisé*. Sur ce référentiel, l'ancrage se fait par rapport au processus énonciatif ainsi qu'en témoigne la séquence (7) où le premier procès est dans le réalisé de l'énonciateur tandis que le deuxième procès est dans le non-réalisé. Sur le référentiel du non-actualisé, en rupture avec le processus énonciatif, l'ordonnancement des procès ne peut se faire qu'entre les procès eux-mêmes (cf. ex. 8) :

(7) Je suis allée à la piscine hier et j'irai *demain* au gymnase

(8) Il était allé à la piscine le jeudi et irait au gymnase *le lendemain* (exs de Battistelli *et al.* 2007 : 38)

<sup>1</sup> Il faut néanmoins préciser que seuls le PRÉSENT et le PASSÉ sont le domaine de ce qui est certain, vrai pour l'énonciateur. Ce n'est évidemment pas le cas du FUTUR qui est le domaine du non-certain.

La seule différence entre *demain* et *le lendemain* est le repère : pour l'adverbial déictique *demain*, le repère est le T<sub>0</sub> de l'énonciateur. En revanche, pour l'adverbial anaphorique *le lendemain*, le repère a déjà été posé dans le discours (*le jeudi*).

Au niveau du temps, il convient donc de distinguer de façon fondamentale deux sortes de repérage : (i) le repérage temporel d'un événement par rapport au moment de l'énonciation, ou repérage *déictique* et (ii) le repérage temporel d'un événement par un autre, ou repérage *relatif* dont il est question ci-dessous. Dès lors, le deuxième niveau à considérer est celui qui organise la chronologie, en hiérarchisant les événements entre eux (Rivière, 2004).

### 3.2. Le niveau chronologique

A ce niveau, les événements se repèrent les uns les autres. En effet, comme nous venons de le préciser, dans le référentiel du non actualisé, le système de repérage n'est plus construit à partir de l'acte énonciatif initial, mais de façon relative par rapport à un marqueur qui peut être un anaphorique comme dans l'exemple (8), un repère absolu et déterminé (une date par ex.), comme en (9), un repère indéterminé qui fonctionne, en (10a)-(10b), comme un indicateur textuel de fictionnalité (Borillo 1983) ou bien encore une situation donnée comme dans l'exemple (11) :

(9) Le 10 avril 1515, Pierre se lève (P1) très tôt, ouvre la fenêtre (P2) et aperçoit (P3) sa femme en galante compagnie. (ex. de Gosselin, 1996 : 166)

(10a) un jour une épouvantable famine s'abattit sur la terre d'Afrique (...);

(10b) Il était une fois, dans les hautes montagnes, une fille de roi nommée Dénid. Elle était belle et mélancolique comme un printemps pluvieux. Elle vivait enfermée dans des pensées obscures, et ne parlait jamais (...).

(11) Sur le palier, Swann avait été rejoint (P1) par le maître d'hôtel qui ne se trouvait pas là au moment où il était arrivé (P2) et avait été chargé (P3) par Odette de lui dire – mais il y avait bien une heure déjà – au cas où il viendrait encore, qu'elle irait probablement prendre du chocolat chez Prévost avant de rentrer. Swann partit (P4) chez Prévost, mais à chaque pas sa voiture était arrêtée par d'autres ou par des gens qui traversaient [...] (Proust, *À la recherche du temps perdu*, cité par Rivière, 2004).

Dans l'exemple (9), les situations dénotées par les propositions P1, P2 et P3 sont présentées dans leur ordre chronologique d'occurrence. C'est cependant loin d'être toujours le cas, qu'il s'agisse par exemple de retours en arrière ou bien de relations de recouvrement partiel ou total entre situations. Ainsi, dans l'exemple (11), c'est un point de vue rétrospectif qui s'impose : P1, P2 et P3 exprimés au

plus-que-parfait sont donnés comme antérieurs à P4 (exprimé par un procès au passé simple « partit ») qui est constitué comme repère. Pour rendre compte de l'ordre de présentation de tous ces événements dans le texte, Rivière 2004 propose la représentation qui suit :

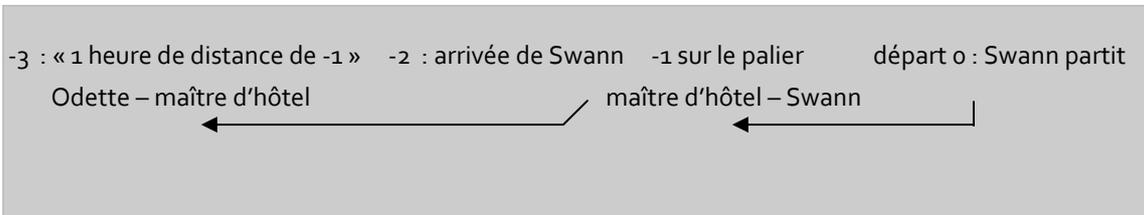


Figure 3. Ordre de présentation des événements dans l'exemple (11).

La rencontre d'Odette avec le maître d'hôtel a eu lieu « il y avait bien une 1 heure », ce qui nous donne la distance, *1 heure*, entre deux actes de parole, dont l'un (Sit3) est antérieur à l'autre (Sit1) : Odette charge le maître d'hôtel (Sit3) de dire à Swann qu'elle irait probablement prendre du chocolat chez Prévost, puis le maître d'hôtel – qui n'était pas là quand Swann est arrivé (Sit2) – rejoint Swann sur le palier et lui dit (Sit1) qu'Odette est déjà partie chez Prévost, ce qui cause le départ de Swann (Sit4). Pour restituer la chronologie réelle des événements, il nous faut préciser qu'on a : Sit3 < Sit2 < Sit1 < Sit4, Sit3, Sit2, Sit1 et Sit4 étant les situations dénotées respectivement par P3, P2, P1, P4 et '<' la relation temporelle de précédence.

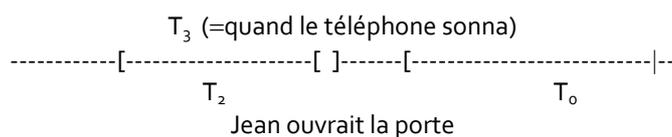
A ce niveau, on envisage donc les procès en les repérant par rapport à un quelconque point selon des relations d'ordre chronologique. Mais on peut également envisager les procès dans leur déroulement, selon un point de vue interne. Il nous faut donc considérer un troisième niveau : celui qui traduit la façon aspectuelle dont le sujet énonciateur appréhende un procès.

### 3.3. Le niveau de l'aspect

Selon Desclés (1993 : 35-36), une même relation prédicative (par exemple <Jean ouvrir porte>) peut engendrer une famille d'énoncés qui se différencient, entre autres, par des variations aspectuo-temporelles :

- (12a) La porte est ouverte (c'est Jean qui a oublié) [ÉTAT PASSIF]
- (12b) Jean a ouvert la porte, (maintenant tu peux entrer) [ÉTAT RÉSULTANT]
- (12c) Jean est en train d'ouvrir la porte [PROCESSUS EN COURS]
- (12d) (Hier), Jean ouvrait la porte (quand le téléphone sonna) [PROCESSUS EN COURS]





Ce diagramme vient rendre compte du fait que l'imparfait a toujours besoin d'un moment repère auquel il puisse s'accrocher (Laurendeau, 1995 : 341). En effet, *Jean ouvrait la porte* semble peu acceptable à contexte vide : en (12d), c'est l'événement *quand le téléphone sonna* (ou plus exactement l'instant qui le localise) qui sert de repère  $T_3$  au processus inaccompli situé en  $T_2$  *Jean ouvrait la porte*. En conséquence, ce processus ne fait l'objet d'aucun repérage direct par rapport à  $T_0$  : on dira, dans ce cas, que la valeur temporelle sous-jacente à l'énoncé (12d) est de simultanéité par rapport à  $T_3$  et d'antériorité si l'on tient compte du fait que  $T_3$  est localisé, à son tour, par rapport au repère-origine ( $T_0$ ) avec une valeur d'antériorité. Il y a donc bel et bien translation dans le passé du processus : ce dernier fonctionne par rapport au moment de référence  $T_3$  comme il fonctionnerait par rapport à  $T_0$ , à cette différence près que  $T_3$  est un moment antérieur à  $T_0$  ( $T_3 < T_0$ ). D'où pour Culioli (1980 : 186), la possibilité d'une définition de l'imparfait comme un présent « translaté ».

On peut donc dire que les exemples (12d) et (12e) véhiculent tous deux une valeur temporelle d'antériorité par rapport à  $T_0$ , mais qu'ils diffèrent du point de vue aspectuel : en (12e), l'événement linguistique est perçu à partir d'un repère  $T_0$  extérieur à  $T_2$  (d'où son caractère perfectif); en (12d), le processus repéré en  $T_2$  est construit à partir d'un point de référence  $T_3$  (exprimé par une subordonnée) qui coïncide avec l'un des instants de  $T_2$  : d'où sa valeur aspectuelle imperfective. Il est important de souligner que les valeurs aspectuo-temporelles peuvent être constituées à partir de l'interaction de plusieurs types de base. Ainsi, dans l'ex. (12b) donné plus haut, la valeur d'événement et la valeur d'état créent une valeur « composée » – celle d'état résultant en cours à  $T_0$ , ce que l'on peut représenter comme suit :



On ne peut parler d'«état résultant» qu'à la condition où en  $T_0$ , on est dans une situation où l'événement a été stabilisé et où cet état provient de la clôture de l'événement antérieur : voilà pourquoi, nous représentons l'événement situé en  $T_2$  au moyen d'un intervalle  $I$  fermé, et l'état résultant au moyen d'un intervalle  $I'$

semi-ouvert (i.e. ouvert à droite) qui est adjacent à l'intervalle I (Culioli, 1980 : 188, Campos et Xavier, 1991 : 317). Nous avons donc affaire à la construction d'une valeur aspectuelle imperfective : le localisateur temporel  $T_0$  est un des instants de l'intervalle I'.

#### 4. REPRÉSENTATION TOPOLOGIQUE DES VALEURS ASPECTUO-TEMPORELLES DES TEMPS DU PASSÉ

Il est donc bien clair que l'aspect traduit les différentes catégories relatives à la représentation linguistique de la situation, qui peut être présentée par l'énonciateur comme entièrement réalisée (cf. *supra*, exs (5) ou (12e)), en cours de réalisation (cf. *supra*, exs (1) ou (12c)) ou dans son résultat (cf. *supra*, exs (6) ou (12b)).

Nous tenons à montrer, dans les pages qui suivent, que les relations aspectuo-temporelles entre propositions peuvent être visualisées à l'aide d'un diagramme temporel où chaque proposition est associée à un intervalle topologique disposé sur un axe temporel. L'expression du temps dans les narrations qui sont directement repérées par rapport à l'énonciation en cours ne pose aucun problème pour le calcul de l'ordonnancement temporel dès lors que les événements à raconter forment une succession. Tel est le cas, par ex, de (13) dont l'ordre des propositions coïncide avec l'ordre des événements dans la réalité :

(13) ce matin, elle est sortie à neuf heures ( $e_1$ ), elle a traversé la rue ( $e_2$ ), elle a acheté le journal ( $e_3$ ) puis elle est rentrée aussitôt chez elle ( $e_4$ ) (Cintas & Desclés, 1988 : 58).

La figure qui suit rend compte de cette procédure de mise en relation temporelle des situations événementielles :

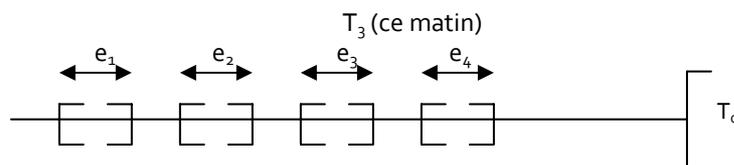


Figure 4. Représentation de (13) : relation de succession entre événements.

L'occurrence de l'adverbiale déictique  $T_3$  *ce matin* conduit à situer les événements  $e_1$ ,  $e_2$ ,  $e_3$  et  $e_4$  sur le référentiel énonciatif. L'emploi du passé composé situe ces événements dans la partie « réalisé » de ce référentiel. Mais il est important de montrer qu'une succession de prédicats au passé composé ne présente pas nécessairement des événements successifs :

(14) Dimanche, nous avons passé la journée à la campagne ( $e_1$ ); dans l'après-midi nous avons visité un château ( $e_2$ ). A trois heures exactement, nous sommes entrés dans le grand salon ( $e_3$ ) (Cintas & Desclés, 1988 : 58).

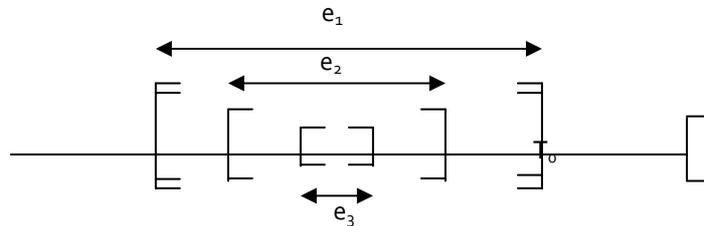


Figure 5. Représentation de (14) : relation de recouvrement entre événements.

Les événements exprimés au passé composé sont représentés par des intervalles fermés qui se succèdent en (13) ou qui s'emboîtent les uns dans les autres en (14). L'exemple qui suit combine un événement, un état résultant et un état contingent qui est exprimé par un procès à l'imparfait :

(15) En août dernier, nous étions en Italie ( $P_1$  = état contingent). Le 15 août, nous sommes allés à Rome ( $P_2$  = événement) et maintenant nous pouvons te dire que nous avons vu le Pape ( $P_3$  = état résultant) (Cintas & Desclés, 1988 : 58).

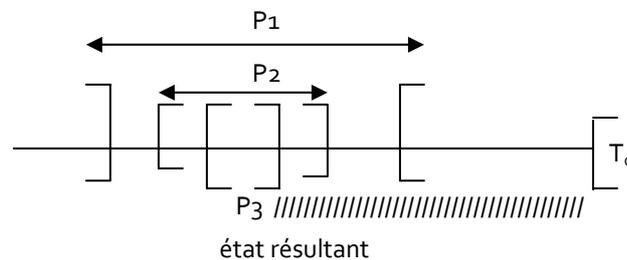


Figure 6. Représentation de l'exemple (15) sur le référentiel énonciatif.

Cette schématisation indique que  $P_2$  et  $P_3$  sont inclus dans la situation dénotée par  $P_1$  qui sert de cadre. L'imparfait sert, en effet, à créer « une sorte de panorama, une toile de fond » (Salins, 1996 : 177) où se déroulent des événements passés. Comme le souligne Surcouf (2007 : 4), le locuteur est obligé de relater les faits les uns après les autres, mais il dispose d'outils linguistiques pour indiquer qu'il n'en est pas ainsi dans la réalité. Parmi les temps grammaticaux du passé, l'imparfait est l'un de ces outils qui nous permet d'exprimer la simultanéité. Considérons le cas de figure suivant, où les processus  $P_1$  et  $P_2$  se déroulent en même temps que  $P_3$ ,  $P_4$  et  $P_5$  qui, eux, sont consécutifs :

(16) Pendant que je montais les marches du perron [PROCESSUS] en cherchant mes clés [PROCESSUS], un souffle de vent bienvenu balaya la rue [ÉVÉNEMENT], chassa à travers la chaussée des papiers de bonbon [ÉVÉNEMENT], envoya des cannettes vides s'entrechoquer comme les cloches d'un carillon [ÉVÉNEMENT].

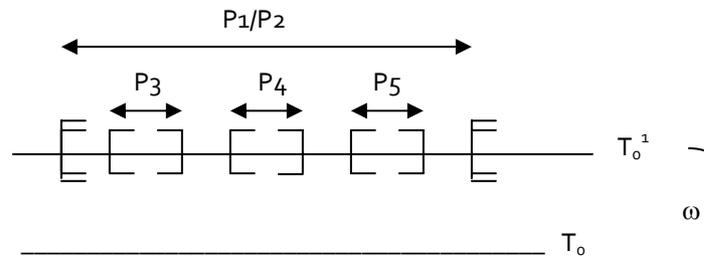


Figure 7. Représentation temporelle du texte (16) (Battistelli *et al.*, 2006 : 29).

Les échantillons de textes (13), (14) et (15) sont des exemples de narrations qui sont clairement liées à l'acte énonciatif, les déictiques *ce matin* (ex. 13), *dimanche* (ex. 14), *en août dernier* (ex.15) étant des marqueurs qui précisent cette relation. En revanche, dans l'exemple (16) les procès évoqués ne sont pas reliés, du point de vue temporel, à l'acte d'énonciation; les procès évoqués sont donc projetés, dans la figure 7, sur l'axe fictif ( $T_0^1$ ). En effet, le passé simple en français contemporain est un indicateur absolu d'un fonctionnement narratif. Dans cette narration fictive, on a P1 et P2 qui recouvre temporellement P3, P4 et P5, ce qui est marqué par le contraste aspectuel entre le passé composé et l'imparfait. Comme le précise à juste titre Battistelli *et al.* (2007 : 29) à qui nous empruntons cet exemple, la locution conjonctive *pendant que* suivie d'une situation processuelle (à l'imparfait) dans P1 permet de déduire que les trois intervalles correspondant aux trois propositions P3, P4 et P5 (exprimées au passé simple) se situent dans une relation temporelle de succession et sont inclus dans la zone temporelle commune à P1 et P2. En effet, le gérondif qui apparaît en P2 invite à une relation de concomitance des zones de validation temporelle de P1 et P2 et à une identité de valeur aspectuelle entre ces deux propositions.

Basée sur l'exploitation de la topologie, l'approche didactique proposée ici permet d'appréhender la valeur de l'opposition Imparfait/Passé simple (ou composé) qui pose des problèmes à tous les niveaux en français langue étrangère.

## 5. CONSIDÉRATIONS FINALES

Il reste bien sûr à approfondir cette analyse sur le plan théorique et à multiplier les exemples, à étudier d'autres faits de langue susceptibles de l'étayer;

le nombre des formes verbales étudiées ici est en effet trop restreint pour conduire à des conclusions générales. Quelques points nous semblent cependant d'ores et déjà acquis :

- ▶ Le temps est étroitement lié à l'aspect, mais, conceptuellement, on peut l'en distinguer puisque la temporalité exprime les relations d'identification (simultanéité), de différenciation (antériorité ou postériorité) ou de rupture entre le procès ayant lieu en  $T_2$  et le moment de l'énonciation ( $T_0$ ). Nous avons montré, en effet, que tout texte parce qu'il exprime une temporalité linguistique s'inscrit dans un référentiel global qui est soit le référentiel énonciatif, soit le référentiel non-actualisé selon que les situations sont décrites en relation ou en rupture avec  $T_0$ .
- ▶ Ce que l'aspect exprime, c'est le point de vue du sujet parlant sur le degré de réalisation du procès. Ce dernier peut, on l'a vu, être saisi en cours de réalisation (valeur imperfective) ou vu dans sa globalité (valeur perfective) selon que le temps localisateur, qu'il s'agisse du moment de l'énonciation  $T_0$  ou du repère-origine translaté  $T_3$ , coïncide ou non avec un des instants de la séquence  $T_2$ .

Notre insistance à soutenir la Théorie des Opérations Énonciatives de A. Culioli est, entre autres choses, motivée par le souci pédagogique de vulgariser auprès des enseignants une pratique raisonnée de la langue qui soit stimulante pour les élèves. Nous espérons avoir montré comment des représentations élémentaires peuvent aider l'enseignant à mieux rendre compte de concepts grammaticaux comme déictique, anaphorique, perfectivité, imperfectivité, résultativité, valeur d'habitude, valeur aoristique, etc., qui sont utiles pour décrire les valeurs sémantiques des temps morphologiques.

## BIBLIOGRAPHIE

- BATTISTELLI, D. *et al.* (2007) : « Référentiels et ordonnancements temporels dans les textes », *Cahiers Chronos*, 18, 23-45.
- BORILLO, A. (1983) : « Les adverbes de référence temporelle dans la phrase et dans le texte », *DRLAV*, 29, 109-131.
- CAMPOS, M. H. C. ET XAVIER, M. F. (1991) : *Sintaxe e Semântica do Português*, Lisboa, Universidade Aberta.
- CINTAS, P. et DESCLÉS, J.-P. (1988) : « Signification des temps grammaticaux », *Le Français dans le Monde*, 214, 54-59.

- CULIOLI, A. (1980) : « Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives : l'aoristique » in J. David et R. Martin (éds.) (1980) : *Notion d'aspect*, Paris, Klincksieck, 181-193.
- DESCLÉS, J.-P. (1989) : « State, Event, Process and Topology », in *General Linguistics*, 29(3), Pennsylvania, State University Press, University Park and London, 159-200.
- . (1995) : « Les référentiels temporels pour le temps linguistique », in *Modèles linguistiques*, tome XVI, fasc. 2, 1995, 9-36.
- . et GUENTCHEVA, Z. (2003) : « Comment déterminer les significations du passé composé par une exploration contextuelle », *Langue Française*, 138, 48-61.
- GOSSELIN, L. (1996) : *Sémantique de la temporalité en français : un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*, Coll. Champs Linguistiques, Duculot.
- LAURENDEAU, P. (1995) : « Exploitation du cadre de la théorie des repérages énonciatifs en linguistique descriptive : le cas du tiroir de l'imparfait », in J. Bouscaren, J.J. Franckel et S. Robert (réd), *Langue et langage : Problèmes et raisonnement en linguistique. Mélanges offerts à Antoine Culioli*. Paris, PUF, 331-346.
- RIVIÈRE, N. (2004) : « Le temps et l'aspect : application à un extrait de Proust, À la recherche du temps perdu », in *Annales de l'Université de Craiova, Numéro Spécial « variétés linguistiques et culturelles »*, Craiova, Roumanie, 45-52
- SALINS, G.-D. de (1996) : *Grammaire pour l'enseignement/apprentissage de FLE*. Paris, Hatier-Didier
- SURCOUF, C. (2007) : « Utiliser l'image filmique pour enseigner l'opposition Imparfait/Passé simple en FLE », *Les Langues Modernes*, 2, 2-6.